

## DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



Cette subvention concerne l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou reconditionné.

Elle ne peut être versée qu'une seule fois par demandeur.

Son montant s'élève à 20% du prix TTC du vélo, sans pouvoir dépasser le plafond de 120€.

Merci de renseigner

Nom

Prénom

Adresse

Date

Téléphone

Signature

Mail

Merci de joindre

**Pièces à joindre obligatoirement** *(Toutes les pièces doivent être au nom et prénom du demandeur.)*

- 1 - Une copie d'une pièce d'identité recto/verso en cours de validité.
- 2 - Une copie de la facture acquittée du vélo électrique, datant de moins d'un an à la date de la demande de subvention.
- 3 - Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.
- 4 - Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).
- 5 - Une copie du certificat d'homologation ou certificat de conformité du vélo à assistance électrique aux normes européennes (avec la référence et la désignation du vélo).

Merci de répondre

**Suite à votre demande, nous vous remercions de bien vouloir compléter impérativement [le questionnaire en ligne Prime achat VAE](#)**

Vous pouvez aussi télécharger le document « Questionnaire Prime VAE », le remplir, puis le joindre à votre dossier avant de l'envoyer.

Les informations recueillies, anonymisées, permettront au service Mobilité d'évaluer cette opération et de l'adapter.

**Le dossier complet est à retourner au service des finances**

**Par courrier**

Communauté d'Agglomération  
Les Sorgues du Comtat  
Service Finances  
340, Boulevard d'Avignon CS 6075  
84 170 Monteux

**Par mail**

[service.compta@sorguesducomtat.fr](mailto:service.compta@sorguesducomtat.fr)